

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

***16155784***

31 OCT. 2016

au greffe du tribunal de commerce
Bruxelles

N° d'entreprise : 0642.506.323

Dénomination

(en entier) : **FUMI**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société en commandite simple

Siège : Rue Haute 300 à 1000 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert de siège social

Procès-Verbal de l'assemblée générale tenue au siège social le 31 août 2016

Le 31 août 2016 s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en commandite simple FUMI, au siège social de la société, Rue Haute 300 à 1000 Bruxelles.

L'ordre du jour : transfert du siège social.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à :

Avenue Besme 91 à 1190 Forest et ce à partir du 02.09.2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Congan Valérie
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2016 - Annexes du Moniteur belge